



Amiens, le 29 novembre 2018

Communiqué de presse

**Arnaque « mise en conformité RGPD »  
Recrudescence dans la Somme**



Philippe DE MESTER, préfet de la Somme, met en garde les entreprises, administrations et associations contre les arnaques à la « mise en conformité RGPD », plusieurs associations de la Somme ayant été victimes de pratiques abusives.

Le RGPD (Règlement général sur la protection des données personnelles), qui a pour objectif de mieux protéger les particuliers concernant le traitement de leurs données personnelles et de responsabiliser les professionnels, est entré en application en mai de cette année. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union européenne.

Des sociétés profitent de son entrée en vigueur pour opérer du démarchage auprès des professionnels, parfois de manière agressive, afin de vendre un service d'assistance à la mise en conformité au RGPD.

La direction départementale de la protection des populations formule plusieurs recommandations :

- vérifier l'identité des entreprises démarcheuses qui ne sont en aucun cas, contrairement à ce que certaines prétendent, mandatées par les pouvoirs publics pour proposer à titre onéreux des prestations de mise en conformité au RGPD ;
- vérifier la nature des services proposés : la mise en conformité au RGPD nécessite plus qu'un simple échange ou l'envoi d'une documentation. Elle suppose un vrai accompagnement, par un professionnel qualifié en protection des données personnelles, pour identifier les actions à mettre en place et assurer leur suivi dans le temps ;
- ne payer aucune somme d'argent au motif qu'elle stopperait une éventuelle action contentieuse.

Toute personne ayant réalisé un virement est invitée à saisir la direction départementale de la protection des populations afin qu'elle puisse diligenter une enquête :

44 rue Alexandre Dumas  
CS 69012  
80094 AMIENS cedex 03  
Téléphone: 03 22 70 15 80  
Fax: 03 22 70 15 16  
Mel: ddpp@somme.gouv.fr